



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 38-5029-4 | Numéro de la version : | 3.00 |
| Date de parution : | 2025/09/05 | Remplace la version datée de : | 2020/10/29 |

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

TS-15KV-1C-2-4/0

Numéros d'identification de produit

CE-1006-9322-1

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:

06-4861-8, 40-0153-3, 11-4628-1, 34-7684-3, 05-4288-6

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 11-4628-1 | Numéro de la version : | 21.00 |
| Date de parution : | 2025/08/14 | Remplace la version datée de : | 2025/04/29 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

3M™ Kit pour préparation de câbles CC-3 (sac)

Numéros d'identification de produit

| | | | | |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| UK-REAC-0005-1 | 11-9906-8615-3 | 78-8018-9838-4 | 78-8141-5782-8 | 80-6105-9300-8 |
| CE-1006-8200-0 | CE-1006-9099-5 | CE-1006-9182-9 | CE-1006-9199-3 | CE-1006-9288-4 |
| CE-1006-9289-2 | CE-1006-9329-6 | CE-1006-9424-5 | CE-1006-9468-2 | CE-1006-9576-2 |
| CE-1006-9585-3 | CE-1006-9587-9 | CE-1006-9588-7 | CE-1006-9589-5 | CE-1006-9590-3 |
| CE-1006-9591-1 | CE-1006-9592-9 | CE-1006-9614-1 | CE-1006-9969-9 | FQ-1000-7576-8 |
| J6-4900-1202-4 | JE-4100-4097-4 | JE-4100-4098-2 | JE-4100-4100-6 | JE-4100-4102-2 |
| JE-4100-4103-0 | JE-4100-4104-8 | JE-4100-4105-5 | JE-4100-4106-3 | JE-4100-4164-2 |
| JE-4100-4165-9 | JE-4100-4166-7 | JE-4100-4167-5 | JE-4100-4201-2 | JE-4100-4313-5 |
| JE-4100-4314-3 | JE-4100-4315-0 | JE-4100-4316-8 | JE-4100-4317-6 | JE-4100-4318-4 |
| JE-4100-4353-1 | JE-4100-4354-9 | JE-4100-4356-4 | JE-4100-4357-2 | JE-4100-4358-0 |
| JE-4100-4359-8 | JE-4100-4554-4 | JE-4100-4555-1 | JE-4100-4556-9 | JE-4100-4604-7 |
| JE-4100-4605-4 | JE-4100-4606-2 | JE-4100-4607-0 | JE-4100-4609-6 | JE-4100-4610-4 |
| JE-4100-4637-7 | JE-4100-4638-5 | JE-4100-4639-3 | JE-4100-4640-1 | JE-4100-4641-9 |
| JE-4100-4642-7 | JE-4100-4643-5 | JE-4100-4644-3 | JE-4100-4645-0 | JE-4100-4646-8 |
| JE-4100-4647-6 | JE-4100-4652-6 | JE-4100-4735-9 | JE-4100-4736-7 | JE-4100-4737-5 |
| JE-4100-4738-3 | JE-4100-4739-1 | JE-4100-4740-9 | JE-4100-4741-7 | JE-4100-4742-5 |
| JE-4100-4743-3 | JE-4100-4744-1 | JE-4100-4745-8 | JE-4100-4746-6 | JE-4100-4747-4 |
| JE-4100-4748-2 | JE-4100-4749-0 | JE-4100-4750-8 | JE-4100-4751-6 | JE-4100-4752-4 |
| RE-0002-3970-7 | RE-0005-5660-5 | UU-0103-3488-4 | UU-0117-9990-3 | UU-0117-9991-1 |
| UU-0117-9992-9 | UU-0117-9993-7 | WE-0001-7202-6 | XE-0054-0175-9 | XE-1014-7228-2 |

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Électrique

Utilisation spécifique

Tampons saturés de solvant pour nettoyer les câbles

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des marchés des produits électriques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 4.
Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Combustible Liquid
Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Éviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux

applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|---------------------------------------|------------|-----------------------------|--|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | 64742-48-9 | 50 - 70 | Naphta, pétrole, hydrotraité lourd |
| Tampons de coton | Aucun | 25 - 40 | Not Applicable |
| D-LIMONENE | 5989-27-5 | 5 - 30 Secret Fabrication * | (4R)-4-Isopropényl-1-méthylcyclohexène |

Tampons de coton est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|------------|------------|--------|-------------------------|-------------------------|
| D-LIMONENE | 5989-27-5 | AIHA | MPT:165.5 mg/m3(30 ppm) | |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : Caoutchouc nitrile, polymère stratifié, Alcool de polyvinyle (PVA)

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---------------|---|
| État physique | Solide (Chiffons non pelucheux imbibé de liquide) |
|---------------|---|

| | |
|--|---|
| Aspect physique spécifique: | Chiffons imbibé de liquide dans une boîte ou dans un sac. |
| couleur | Blanc |
| Odeur | Modérée Agrumes |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | 7 |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'ébullition | 193,3 °C - 248,9 °C |
| Point d'éclair : | 62,2 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>] |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Inflammabilité | Liquide inflammable : Catégorie 4. |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pression de vapeur | < 133,3 Pa [<i>@ 25 °C</i>] |
| Densité de vapeur relative | > 1 [<i>Ref Std: Air=1</i>] |
| Densité | 0,76 g/ml |
| Densité relative | 0,76 [<i>Ref Std: Eau=1</i>] |
| Hydrosolubilité | Néant |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique | 2 mm ² /sec |
| Composés Organiques Volatils | Environ 740 % |
| Pourcentage de matières volatiles | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 760 g/l |
| Masse moléculaire | <i>Pas de données disponibles</i> |

| | |
|--|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|--|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|---------------------|------------------|
| Monoxyde de carbone | Non spécifié |
| Bioxyde de carbone | Non spécifié |

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouffures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Blocage physique : les signes et les symptômes sont notamment des crampes, des douleurs abdominales et la constipation. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|---|
| Produit général | Inhalation - Vapeur(4 h) | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Dermale | Composants similaires | LD50 > 2 200 mg/kg |
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Ingestion | Composants similaires | LD50 > 15 000 mg/kg |
| D-LIMONENE | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Mouris | LC50 > 3,14 mg/l |
| D-LIMONENE | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| D-LIMONENE | Ingestion | Rat | LD50 4 400 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | irritant légère |
| D-LIMONENE | Lapin | Irritant |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|------------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | Aucune irritation significative |
| D-LIMONENE | Lapin | irritant légère |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|------------------------------------|-----------------------|---------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | Non classifié |
| D-LIMONENE | Mouris | sensibilisant |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|------------------------------------|----------|--------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | In Vitro | N'est pas mutagène |
| D-LIMONENE | In Vitro | N'est pas mutagène |
| D-LIMONENE | In vivo | N'est pas mutagène |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|------------|-----------|---------|---|
| D-LIMONENE | Ingestion | Rat | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|------------|-----------|---|----------------------------|--|--|
| D-LIMONENE | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| D-LIMONENE | Ingestion | Non classifié pour le développement | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 591 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--------------------------|------------|--------------------------|---|-----------------|-------------------------|--------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne | Risques pour la | Niveau sans effet nocif | |

| | | | | | | |
|------------|------------|--------------------------|---|----------------------------------|--|--|
| (PÉTROLE) | | | sont pas suffisantes pour justifier une classification. | santé similaires | observé Pas disponible | |
| D-LIMONENE | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| D-LIMONENE | Ingestion | Système nerveux | Non classifié | | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|------------|-----------|--|---------------|---------|---|--------------------|
| D-LIMONENE | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | LOAEL 75 mg/kg/day | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | foie | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 103 semaines |
| D-LIMONENE | Ingestion | cœur Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire système immunitaire muscles Système nerveux système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day | 103 semaines |

Risque d'aspiration

| Nom | Valeur |
|------------------------------------|---------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | danger d'aspiration |
| D-LIMONENE | danger d'aspiration |

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: 2 **Inflammabilité:** 2 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 11-4628-1 | Numéro de la version : | 21.00 |
| Date de parution : | 2025/08/14 | Remplace la version datée de : | 2025/04/29 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit

3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche d'information sur l'article

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Cette fiche d'information est fournie à titre de courtoisie en réponse à la demande d'un client. Aucune fiche technique santé-sécurité (FTSS) n'a été préparée pour ce(s) produit(s) car il(s) possède(nt) la désignation d'article. Ces articles ne sont pas assujettis à la loi ou aux règlements sur les produits dangereux. Selon la définition donnée dans la loi : Un « article » désigne tout article fabriqué selon une forme ou une conception spécifique et dont l'utilisation prévue, tel que fabriqué, dépend en tout ou partie de sa forme ou de sa conception et que, une fois installé, si tant est que l'utilisation prévue de l'article en exige l'installation, et dans des conditions normales d'utilisation, cet article ne libère pas de produit dangereux ou n'engendre aucune exposition à un tel produit.

Groupe de document : 34-7684-3
Date de parution : 2025/04/29

Numéro de la version : 2.00
Remplace la version datée de : 2023/01/12

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Tube EPDM noir (sur âme en plastique)

Numéros d'identification de produit

78-8125-9775-1

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Électrique

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des marchés des produits électriques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

Ce produit ne fait pas l'objet d'un classement des dangers conformément à la loi sur les produits dangereux car il satisfait aux critères d'exemption des articles manufacturés.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|-----------------------------|------------|-------------|----------------------------|
| Composite de tube EPDM noir | None | 100 | Pas de données disponibles |

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

Contact avec la peau :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

En cas de contact avec les yeux :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

En cas d'ingestion :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non applicable.

6.2. Précautions pour l'environnement

Non applicable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Non applicable.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ce produit est considéré comme un article qui ne libère pas ou ne produit pas d'autres résultats lors de l'exposition à un produit chimique dangereux sous des conditions d'utilisation normales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

Ce produit est considéré comme un article qui ne libère pas ou n'engendre pas d'exposition à un produit chimique dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Aucun(e) sécurité intégrée ni équipement de protection individuelle (EPI) nécessaire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-----------------------------------|
| État physique | Solide |
| couleur | Noir |
| Odeur | Caoutchouc légère |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Ne s'applique pas</i> |
| pH | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'ébullition | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'éclair : | Pas de point d'éclair |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Inflammabilité | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Densité de vapeur relative | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Densité | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité relative | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Hydrosolubilité | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Solubilité (non-eau) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Pourcentage de matières volatiles | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse moléculaire | <i>Ne s'applique pas</i> |

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Ce matériau est considéré comme étant non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Inhalation :

Aucun effet sur la santé attendu

Contact avec la peau :

Aucun effet sur la santé attendu

En cas de contact avec les yeux :

Aucun effet sur la santé attendu

Ingestion :

Aucun effet sur la santé attendu

Information complémentaire:

Dans des conditions raisonnables d'utilisation et conformes au mode d'emploi, ce produit ne devrait pas présenter de risque

pour la santé. Toutefois, l'utilisation ou le traitement du produit de manière non conforme au mode d'emploi peut affecter la performance du produit et présenter des risques pour la santé et la sécurité.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

Ce produit est un article tel que défini par la loi CEPA et est exempt de la Liste intérieure des substances.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 0 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 34-7684-3 | Numéro de la version : | 2.00 |
| Date de parution : | 2025/04/29 | Remplace la version datée de : | 2023/01/12 |

Les renseignements contenus dans la présente fiche d'information sur l'article (FIA) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 06-4861-8 | Numéro de la version : | 11.07 |
| Date de parution : | 2025/07/18 | Remplace la version datée de : | 2025/04/30 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Composé P55/R 3M(MC), Rouge

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Électrique

Utilisation spécifique

GRAISSE LUBRIFIANTE POUR APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

| | |
|--------------------|--|
| Compagnie: | Compagnie 3M Canada |
| Division: | Division des marchés des produits électriques |
| Adresse : | 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1 |
| Téléphone : | (800) 364-3577 |
| Site Web : | www.3M.ca |

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Non applicable.

Symboles :

Ne s'applique pas

Pictogrammes

Ne s'applique pas

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|---|-------------|-------------|---|
| POLYÉTHER PERFLUORÉ | 69991-67-9 | 95 - 98 | Perfluoroprop-1-ène oxydé, polymérisé |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | 112945-52-5 | <= 5 | Silice amorphe sublimée exempte de cristaux |
| 4-[[4-(AMINOCARBONYL)PHENYL]AZO]-N-(2-ETHOXYPHENYL)-3-HYDROXYNAPHTALENE-2-CARBOXAMIDE | 2786-76-7 | <= 0.05 | Pas de données disponibles |

SECTION 4 : Premiers soins**4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Transporter la personne à l'air frais. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|-----------------------|----------------------|
| Fluorure de carbonyle | Durant la combustion |
| Monoxyde de carbone | Durant la combustion |
| Bioxyde de carbone | Durant la combustion |
| Fluorure d'hydrogène | Durant la combustion |
| oxydes d'azote | Durant la combustion |

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un équipement de protection complet (Bunker Gear) et un appareil respiratoire autonome (SCBA).

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter le rejet dans l'environnement. Conserver à l'écart des métaux réactifs (comme l'aluminium, le zinc, etc.) pour éviter la formation d'hydrogène qui pourrait provoquer une explosion.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

8.2. Contrôles d'exposition**8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Pas de gants de protection chimique sont requises.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|---|--|
| État physique | Liquide |
| Aspect physique spécifique: | pâte |
| couleur | Rouge |
| Odeur | Inodore |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Ne s'applique pas</i> |
| pH | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'ébullition | 270 °C [Détails:Données ASSMI (par des fournisseurs d'informations)] |
| Point d'éclair : | Point d'éclair > 93 °C (200 °F) |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Inflammabilité | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| pression de vapeur | <=1,3 Pa |
| Densité de vapeur relative | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité relative | Environ 1,99 [Ref Std:Eau=1] |
| Hydrosolubilité | Néant |
| Solubilité (non-eau) | <i>Ne s'applique pas</i> |

| | |
|---|-----------------------------------|
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Température de décomposition | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Viscosité Cinématique | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Pourcentage de matières volatiles | 0 % |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Taille moyenne de particules | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse volumique | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse moléculaire | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point de ramollissement | <i>Pas de données disponibles</i> |

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Non déterminé

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants
Bases fortes
Matériaux réactifs

Pas de données disponibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Aucun effet sur la sante connu.

Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Aucun effet sur la sante connu.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|---|------------------------|---|
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg |
| POLYÉTHÈRE PERFLUORÉ | Dermale | Jugement professionnel | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| POLYÉTHÈRE PERFLUORÉ | Ingestion | Jugement professionnel | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 0,691 mg/l |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Ingestion | Rat | LD50 > 5 110 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---------|---------------------------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Lapin | Aucune irritation significative |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---------|---------------------------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Lapin | Aucune irritation significative |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|-----------------|---------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Homme et animal | Non classifié |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas

suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|---|----------|--------------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | In Vitro | N'est pas mutagène |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|--------------|---------|---|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Non spécifié | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|-----------|---|---------|--|------------------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour | 1 génération |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour | 1 génération |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour le développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|------------|---------------------------------------|---------------|---------|--|----------------------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Inhalation | système respiratoire silicose | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avant l'élimination, consulter les autorités et les règlements applicables pour assurer la classification adéquate. Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les contenants vides et propres peuvent être éliminés comme les déchets non-dangereux. Consulter la réglementation qui vous est propre et vos fournisseurs de service pour déterminer les options disponibles et les exigences.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'information de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: 0 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques:** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 06-4861-8 | Numéro de la version : | 11.07 |
| Date de parution : | 2025/07/18 | Remplace la version datée de : | 2025/04/30 |

Raison de la réédition

Conversion à une fiche FSSS selon le format SGH.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche d'information sur l'article

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Cette fiche d'information est fournie à titre de courtoisie en réponse à la demande d'un client. Aucune fiche technique santé-sécurité (FTSS) n'a été préparée pour ce(s) produit(s) car il(s) possède(nt) la désignation d'article. Ces articles ne sont pas assujettis à la loi ou aux règlements sur les produits dangereux. Selon la définition donnée dans la loi : Un « article » désigne tout article fabriqué selon une forme ou une conception spécifique et dont l'utilisation prévue, tel que fabriqué, dépend en tout ou partie de sa forme ou de sa conception et que, une fois installé, si tant est que l'utilisation prévue de l'article en exige l'installation, et dans des conditions normales d'utilisation, cet article ne libère pas de produit dangereux ou n'engendre aucune exposition à un tel produit.

Groupe de document : 05-4288-6
Date de parution : 2025/04/28

Numéro de la version : 2.00
Remplace la version datée de : 2020/10/09

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Rubans, Tampons et Bandes 2229 Scotch-Seal (MC)

Numéros d'identification de produit

| | | | | |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 2229 | 11-0023-7476-4 | 80-0000-0789-0 | 80-6105-9441-0 | 80-6107-3291-1 |
| 80-6107-3292-9 | 80-6109-2897-2 | 80-6109-2916-0 | 80-6114-3998-7 | 80-6114-5741-9 |

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Isolation électrique ou mastic contre l'humidité

Utilisation spécifique

Protection contre l'humidité et la corrosion

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des marchés des produits électriques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

Ce produit ne fait pas l'objet d'un classement des dangers conformément à la loi sur les produits dangereux car il satisfait aux critères d'exemption des articles manufacturés.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|-----------------------------------|------------|-------------|-------------------|
| Charges non dangereuses | Mélange | 50 - 60 | Ne s'applique pas |
| Mélange de caoutchouc synthétique | Mélange | 30 - 40 | Ne s'applique pas |
| Asphalte | 8052-42-4 | 5 - 12 | Asphalte |
| Noir de Carbone | 1333-86-4 | 1 - 5 | Noir de carbone |

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

Contact avec la peau :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

En cas de contact avec les yeux :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

En cas d'ingestion :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non applicable.

6.2. Précautions pour l'environnement

Non applicable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Non applicable.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ce produit est considéré comme un article qui ne libère pas ou ne produit pas d'autres résultats lors de l'exposition à un produit chimique dangereux sous des conditions d'utilisation normales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

Ce produit est considéré comme un article qui ne libère pas ou n'engendre pas d'exposition à un produit chimique dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Aucun(e) sécurité intégrée ni équipement de protection individuelle (EPI) nécessaire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|--|
| État physique | Solide |
| Aspect physique spécifique: | Ruban bandes ou tampon de caoutchouc à doublure détachable. |
| couleur | Noir |
| Odeur | Caoutchouc légère |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Ne s'applique pas</i> |
| pH | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'ébullition | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'éclair : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Inflammabilité | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| pression de vapeur | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Densité de vapeur relative | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Densité relative | Environ 1,2 [Méthode de test: Testé selon un protocole ASTM] [Ref Std: Eau=1] |
| Hydrosolubilité | Néant |
| Solubilité (non-eau) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Viscosité Cinématique | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pourcentages volatil comme texte | Néant |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Masse moléculaire | <i>Pas de données disponibles</i> |

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Ce matériau est considéré comme étant non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Inhalation :

Aucun effet sur la santé attendu

Contact avec la peau :

Aucun effet sur la santé attendu

En cas de contact avec les yeux :

Aucun effet sur la santé attendu

Ingestion :

Aucun effet sur la santé attendu

Information complémentaire:

Dans des conditions raisonnables d'utilisation et conformes au mode d'emploi, ce produit ne devrait pas présenter de risque pour la santé. Toutefois, l'utilisation ou le traitement du produit de manière non conforme au mode d'emploi peut affecter la performance du produit et présenter des risques pour la santé et la sécurité.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

Ce produit est un article tel que défini par la loi CEPA et est exempt de la Liste intérieure des substances.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 0 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 05-4288-6 | Numéro de la version : | 2.00 |
| Date de parution : | 2025/04/28 | Remplace la version datée de : | 2020/10/09 |

Raison de la réédition

Conversion à une fiche FSSS selon le format SGH.

Les renseignements contenus dans la présente fiche d'information sur l'article (FIA) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION

IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 40-0153-3
Date de parution : 2025/08/27
Numéro de la version : 2.00
Remplace la version datée de : 2022/09/21

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Rouleau de Gaine d'Enveloppement 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

| | | | | |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| CE-1006-9128-2 | CE-1006-9129-0 | UU-0102-5729-1 | UU-0102-5730-9 | UU-0102-5913-1 |
| UU-0102-5914-9 | UU-0102-5915-6 | UU-0102-5936-2 | UU-0102-5937-0 | UU-0102-5938-8 |
| UU-0102-6051-9 | UU-0102-6052-7 | UU-0112-2563-6 | | |

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Usage industriel.

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Cadre du secteur électronique et énergie
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :

Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|--|--------------------|--------------------------------|---|
| Verre amorphe aux oxydes | 65997-17-3 | 40 - 70 | Oxyde de verres, produits chimiques |
| Polymère | Secret Fabrication | 30 - 60 | Ne s'applique pas |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | 101-68-8 | 1 - 5 Secret Fabrication * | Benzène, 1,1-méthylène bis [4-isocyanato- |
| Oxyde de fer (Fe3O4) | 1317-61-9 | 1 - 5 | Oxyde de fer (Fe3O4) |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | 5873-54-1 | 0.5 - 1.5 Secret Fabrication * | Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle |
| Chrome (Cr+6) | 18540-29-9 | 0.001 - 0.02 | Pas de données disponibles |

Polymère est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Aucun besoin pour des premiers secours n'est anticipé. Si les signes/symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
Cyanure d'hydrogène
oxydes d'azote

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentré et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbent. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Stocker à l'écart des amines.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|--------------------------|------------|---------------------|---|-------------------------|
| Verre amorphe aux oxydes | 65997-17-3 | Fabricant déterminé | MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m ³ ; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m ³ | |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Prévoir une enceinte ventilée pour la polymérisation. L'air des milieux de traitement doit être évacué à l'extérieur ou dans un dispositif antipollution adéquat. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Gant de protection chimique de tout type de matériau

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--------------------------------------|--|
| État physique | Solide |
| Aspect physique spécifique: | Ruban de verre saturé en résine |
| couleur | Noir |
| Odeur | Légère Odeur |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Ne s'applique pas</i> |
| pH | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'ébullition | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'éclair : | 174,4 °C [Méthode de test: Coupe fermée] |

| | |
|---|-----------------------------------|
| Vitesse d'évaporation : | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Inflammabilité | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pression de vapeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité de vapeur relative | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité relative | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Hydrosolubilité | Néant |
| Solubilité (non-eau) | Néant [Détails:Hydrosolubilité] |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité Cinématique | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Pourcentage de matières volatiles | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse moléculaire | <i>Pas de données disponibles</i> |

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Alcools
Amines
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et

symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serremments thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Cancérogénicité:

| Ingrédient | N° CAS | Description de la classe | Réglementation |
|--------------------------------------|------------|---|--|
| Composés de chrome hexavalent | 18540-29-9 | Agent carcinogène connu pour l'être humain. | Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program |
| Composés de chrome[VI] | 18540-29-9 | Grp. 1: Cancérogène pour l'homme | Centre International de Recherche sur le Cancer |
| Composés de chrome hexavalent | 18540-29-9 | Danger cancérogénique | OSHA Cancérogène |
| Fibres de laine de verre (inhalable) | 65997-17-3 | Probablement cancérogène pour l'homme. | Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program |

Information complémentaire:

Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|-----------------|---------|---------|---|
| Produit général | Dermale | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 |

| | | | mg/kg |
|--|---|----------------|---|
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg |
| Verre amorphe aux oxydes | Dermale | | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| Verre amorphe aux oxydes | Ingestion | | LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg |
| Polymère | Dermale | | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| Polymère | Ingestion | | LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 0,368 mg/l |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | Ingestion | Rat | LD50 31 600 mg/kg |
| Oxyde de fer (Fe3O4) | Dermale | Pas disponible | LD50 3 100 mg/kg |
| Oxyde de fer (Fe3O4) | Ingestion | Pas disponible | LD50 3 700 mg/kg |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 0,368 mg/l |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | Ingestion | Rat | LD50 31 600 mg/kg |
| Chrome (Cr+6) | Dermale | | LD50 estimée à 200 - 1 000 mg/kg |
| Chrome (Cr+6) | Inhalation-poussières / brouillard | | LC50 estimée à 0 - 0,05 mg/l |
| Chrome (Cr+6) | Ingestion | | LD50 estimée à 5 - 50 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|--|---------------------------|---------------------------------|
| Verre amorphe aux oxydes | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | classification officielle | Irritant |
| Oxyde de fer (Fe3O4) | Lapin | Aucune irritation significative |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | classification officielle | Irritant |
| Chrome (Cr+6) | Humain | Corrosif |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|--|----------------------------------|---------------------------------|
| Verre amorphe aux oxydes | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | classification officielle | Irritant grave |
| Oxyde de fer (Fe3O4) | Lapin | Aucune irritation significative |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | classification officielle | Irritant grave |
| Chrome (Cr+6) | Risques pour la santé similaires | Corrosif |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|--|-----------------|---------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | Mouris | sensibilisant |
| Oxyde de fer (Fe3O4) | Humain | Non classifié |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | Mouris | sensibilisant |
| Chrome (Cr+6) | Homme et animal | sensibilisant |

Sensibilisation respiratoire

| Nom | Espèces | Valeur |
|--|---------|---------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | Humain | sensibilisant |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | Humain | sensibilisant |
| Chrome (Cr+6) | Humain | Non classifié |

Mutagenicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|--|----------|---|
| Verre amorphe aux oxydes | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Oxyde de fer (Fe3O4) | In Vitro | N'est pas mutagène |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Chrome (Cr+6) | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Chrome (Cr+6) | In vivo | Mutagénique |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|--|--------------|---------------------------|---|
| Verre amorphe aux oxydes | Inhalation | Multiple espèces animales | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | Inhalation | Rat | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Oxyde de fer (Fe3O4) | Inhalation | Humain | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | Inhalation | Rat | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Chrome (Cr+6) | Non spécifié | Humain | Cancérogène |

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--|------------|-------------------------------------|---------|--|------------------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l | pendant l'organogénèse |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 0,004 | pendant l'organogénèse |

| | | | | | |
|---------------|------------|---|--------|--|----------------------|
| Chrome (Cr+6) | Inhalation | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | mg/l Niveau sans effet nocif observé 0,0002 mg/l | 3 génération |
| Chrome (Cr+6) | Inhalation | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 0,0002 mg/l | 3 génération |
| Chrome (Cr+6) | Inhalation | Non classifié pour le développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 0,0002 mg/l | 3 génération |
| Chrome (Cr+6) | Ingestion | Toxique pour la reproduction des femelles | Mouris | LOAEL 6 mg/kg/jour | 12 semaines |
| Chrome (Cr+6) | Ingestion | Toxique pour la reproduction masculine | Mouris | LOAEL 6 mg/kg/jour | 12 semaines |
| Chrome (Cr+6) | Ingestion | Toxique pour le développement | Mouris | LOAEL 57 mg/kg/jour | pendant la grossesse |

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--|------------|--------------------------------|--|---------------------------|--|-----------------------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | classification officielle | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | classification officielle | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Chrome (Cr+6) | Dermale | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Chrome (Cr+6) | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Chrome (Cr+6) | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Risque avéré d'effets graves pour les organes. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Chrome (Cr+6) | Ingestion | système hématopoïétique foie | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Chrome (Cr+6) | Ingestion | Système nerveux | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|--------------------------------------|------------|----------------------|---|---------|--|----------------------------|
| Verre amorphe aux oxydes | Inhalation | système respiratoire | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé pas disponible | exposition professionnelle |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | Inhalation | système respiratoire | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Rat | LOAEL 0,004 mg/l | 13 semaines |
| Oxyde de fer (Fe3O4) | Inhalation | Fibrose pulmonaire | Non classifié | Humain | Niveau sans | exposition |

| | | | | | | |
|--|------------|--|---|----------------------------|--|----------------------------|
| | | pneumoconiosis | | | effet nocif observé Pas disponible | professionnel le |
| POLY(DIISOCYANATE-2,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE) | Inhalation | système respiratoire | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Rat | LOAEL 0,004 mg/l | 13 semaines |
| Chrome (Cr+6) | Inhalation | système respiratoire | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Chrome (Cr+6) | Inhalation | système immunitaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | 90 jours |
| Chrome (Cr+6) | Inhalation | cœur Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 0,02 mg/l | 2 années |
| Chrome (Cr+6) | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée | Rat | LOAEL 100 mg/kg/day | 28 jours |
| Chrome (Cr+6) | Ingestion | Système nerveux | Non classifié | Rat | LOAEL 98 mg/kg/day | 28 jours |
| Chrome (Cr+6) | Ingestion | foie | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Chrome (Cr+6) | Ingestion | système vasculaire | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | 1 génération |

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 40-0153-3 | Numéro de la version : | 2.00 |
| Date de parution : | 2025/08/27 | Remplace la version datée de : | 2022/09/21 |

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca